



BS

Intitulé de la formation : Habilitation électrique pour chargé.e d'intervention **BT** selon la NF C 18 510

Durée : 2 jours consécutifs (initiale) ou 1,5 jour (recyclage)

Prix : 375€ HT par participant.e

Public :

Cette formation s'adresse à un public non électricien chargé de réaliser des interventions en basse tension.

Pré-requis :

Aucune connaissance en électricité n'est nécessaire pour bénéficier de cette formation, néanmoins les stagiaires doivent obligatoirement être munis des équipements de protection individuelle.

Pour recyclage : Disposer d'un titre d'habilitation BS et se présenter à la formation muni de son titre d'habilitation en cours de validité

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'exécuter sur ordre des tâches de travaux électriques et être responsable de sa propre sécurité. Il sera également capable de lire un ordre de mission et de rentrer dans un local ou lieu électrique en sécurité pour procéder à l'installation des organes électriques hors tensions. L'issue de cette formation est de permettre à l'employeur de délivrer au présent stagiaire son titre d'habilitation.

Moyens pédagogiques :

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement pédagogique adéquat de la part du formateur. Des supports permettant de suivre la formation et la prise de note seront remis aux stagiaires en supplément des supports projetés. Des travaux de groupe et jeux de rôles sont également employés.

Evaluation :

En fin de formation, un QCM est présenté aux stagiaires selon la norme NF C 18 510.

Programme :

→ **Tronc commun (personnel non électricien):**

- l'évaluation des risques,

- les grandeurs électriques,
- les dangers de l'électricité,
- les mesures de protection,
- les limites, zones et opérations liées en fouilles,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- les outillages et matériels électriques,
- la procédure en cas d'accident électrique et en cas d'incendie électrique.

→ **Module spécifique :**

- chargé d'intervention BS : rôle et opérations.

→ **Travaux pratiques et pédagogiques.**

Programme recyclage :

→ **Apports théoriques :**

- retour d'expérience,
- les nouvelles dispositions réglementaires,
- l'évaluation des risques,
- les limites, zones et opérations liées,
- les équipements de protection,
- les rôles et titres d'habilitation,
- les outillages et matériels électriques,
- la procédure en cas d'accident électrique,
- la procédure en cas d'incendie électrique,
- chargé d'intervention BS : rôle et opérations.

→ **Travaux pratiques et pédagogiques.**